

Notice sur les objets d'antique celtique découverts

Autor(en): **Stockmar, X.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): - **(1853)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de combattre la foi dans l'existence des sorciers, tandis que le Prince-évêque de Bâle, s'adressa dans le même but, au mois d'avril 1654, au provincial des Capucins, à Brisach et à Lucerne (sa lettre est aux archives de Porrentruy), afin qu'il lui fût envoyé quelques sujets capables de chasser les démons des Franches-Montagnes.

Un siècle plus tard (1760), l'instruction publique devait avoir fait de grands progrès, car nous voyons, même aux dites Franches-Montagnes, plusieurs personnes accusées de sorcellerie n'être punies que de 24 heures de salle de police.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant l'opinion d'un historien moderne sur les prétendues sorcières : « aussitôt, dit Glutz Blotzheim, que l'on cessa de croire à l'existence des sorcières, il n'y en eut plus. »

Neuveville, en mai 1853.

N° 2.

***Notice sur des objets d'antiquité celtique
découverts près de Berne, en 1849,***

par X. STOCKMAR.

Pendant mon passage à la Direction des travaux publics du canton de Berne, j'avais invité les employés de cette administration à faire recueillir avec soin les objets d'antiquité et d'histoire naturelle, qui pourraient être découverts. Ensuite de ces instructions, l'ingénieur qui dirigeait la construction de la route de l'Engi, près de Berne, en 1849, me prévint que les ouvriers trouvaient dans les déblais des armes et des fer-

rements divers , qui paraissaient très-ancjens. Je me rendis aussitôt sur les lieux ; c'était au-delà du café et de la ferme de Tiefenau , à l'endroit où la nouvelle route pénètre dans les champs cultivés qui précèdent le grand pont. La coupure qu'on venait d'ouvrir dans le sol traversait la terre végétale, et dans celle-ci , un peu au-dessous de la couche remuée par la charrue, il y avait une grande quantité d'objets en fer, les uns épars, les autres rapprochés et comme accumulés. L'espace mis à nu, tant pour la construction de la route que pour les recherches qui furent ordonnées, et que continuèrent ensuite pour leur propre compte quelques professeurs de l'université, fut d'un à deux ares. Il renfermait plus de 40 armes tranchantes, des traits en moindre quantité , les quatre cercles de roue et les autres ferrements d'un petit char, beaucoup d'instruments et de pièces en fer, presque point en cuivre , des vases brisés en argile cuite, des morceaux de charbon et quelques ossements de cheval.

Le feu avait évidemment servi là à une catastrophe. Les fragments de vase, dont la pâte a de l'analogie avec celle de la poterie d'Heimberg, près de Thoune, contenaient quelques cendres. Sous l'enveloppe terreuse et la croûte d'hydroxide, on retrouve sur le fer les traces de l'oxidation première par le feu.

Ces antiquités furent reconnues pour être celtiques. Deux ou trois médailles massiliennes en argent, qui les accompagnaient , semblent confirmer cette origine. Elles attesteraient qu'à cette époque reculée , le commerce de Massilie s'étendait jusque dans ces contrées.

Des objets qui furent recueillis par mes soins, je fis trois parts, l'une pour la Direction des travaux publics, la seconde pour celle de l'éducation , et la troisième, que je destinai dès lors aux collections de la ville de Porrentruy, est celle que j'ai fixée sur deux plateaux ou montres et que je vais décrire brièvement. Quoique moins considérable que les deux autres, elle renferme des exemplaires les mieux conservés de tout ce qui a été découvert.

Sur le premier plateau, sont des lames de glaive et coutelàs, à deux tranchants arrondis par le bout ; des fers de lance et de javelot ; une lame de couteau ; une agrafe ; une petite poignée, une sorte de petite garde, et une languette mince de cuivre, paraissant avoir été une garniture de fourreau ; elle est ornée de quelques arabesques et couverte du plus beau vernis antique. Je n'ai vu en cuivre que ce seul objet et une aiguille à cheveux assez bien façonnée, que je n'ai pu retrouver jusqu'ici.

Les lames de glaive, que j'ai fait essayer sont en fer. Il paraîtrait donc que les Helvètes ne connaissaient pas l'acier.

Sur le second plateau, il y a beaucoup d'objets intéressants, parmi lesquels j'ai reconnu ou cru reconnaître : Une partie de l'une des quatre bandes de roue que j'ai signalées ; elle appartenait à l'une des petites roues ; chaque bande était d'une seule pièce. — Deux cercles, l'un de grand, l'autre de petit moyeu. — Un ferrement de timon et plusieurs autres pièces ayant évidemment appartenu à un char. — Des boucles de harnais, avec leurs ardillons encore mobiles. — Un lien à trois chaînons allongés et un anneau à crochet à ressort, comme on en a encore pour coupler des chiens. — Un petit mors brisé, avec une partie de la gourmette ; une pièce en forme de fer à cheval ; c'est à peine si l'un et l'autre ont pu servir à un âne. — Une portion d'étrier. Des anneaux de différentes dimensions. — De grands clous, dont plusieurs sont rivés. — Des crochets, des pitons de diverses formes. — Enfin, des *massiaux* cunéiformes, dont il existait plus de 20 pièces, du poids d'une à deux livres ; l'usage n'a pu en être deviné ; je crois que c'était ainsi que le fer était livré au commerce ; il n'existait alors pas de machines hydrauliques à battre le fer, et c'était à force de bras qu'il fallait amener ce métal à l'état de réduction ; les pièces obtenues ne pouvaient donc guère dépasser le poids de ces massiaux.

L'examen de tous ces objets convaincra que l'art du maréchal, celui du serrurier et sans doute aussi ceux du sellier et du charron étaient loin d'être dans l'enfance. Si la sidérur-

gie était arriérée, du moins le forgeron produisait du fer d'excellente qualité ; j'ai fait soumettre un des massiaux à plusieurs essais ; ce fer soude parfaitement ; il n'est cassant ni à chaud ni à froid ; il est doux , moins nerveux que celui de Bellefontaine, mais ayant un grain un peu plus fin ; il a toutes les bonnes propriétés des fers du Jura, plus particulièrement cependant la nuance de ceux des forges de la compagnie de Soleure. Il a passé sous le martinet, dans les laminoirs et à la tréfilerie. Le fil de fer qu'il a donné a servi à lier toutes les pièces qui sont attachées aux deux plateaux ; j'en ai fait tirer une jolie petite botte d'un numéro très-fin, de la dimension nommée dans le commerce *deux plombs* ; elle est déposée dans la boîte, avec un bout de massiau montrant sa cassure.

Cette boîte renferme encore un fragment d'os de cheval, plus deux médailles en argent.

L'une de ces médailles est massilieune, d'après l'examen qui en a été fait à l'université de Berne. Il en a été trouvé encore une ou deux pareilles, dans la terre qui contenait ces antiquités, comme pour leur assigner une date.

L'autre est une *Diva Faustina Pia*, provenant d'un terrain peu éloigné de celui-là, mais n'ayant aucun rapport avec lui, ainsi que je l'ai vérifié moi-même. Je joins cette médaille à l'autre, afin que si l'on en trouvait encore de la même époque on ne les confondit pas avec la découverte de 1849.

Bellefontaine, le 30 juillet 1853.

